

**This bid solicitation is a tender of the requirement described in bid solicitation number R000091552 dated July 12 ,2021 with a bid closing date of July 30 ,2021 at 2:00PM .**

**As a reminder, please be advised that in order for a bid to be declared compliant, all mandatory requirements must be met.**

\*\*\*\*\*

**The Department of National Defence (DND) requires a Cisco Router to upgrade its current installation at a location in the National Capital Region (NCR). DND will be upgrading the service at some locations and require to maintain the same vendor with upgraded throughput capacity.**

**Hardware must be from Cisco and must support the Cisco IOS due to neighbouring equipment, custom analytics and reporting and management mechanisms currently in place. There should be no other vendor substitutions for this procurement due to interoperability with the current Network Infrastructure.**

**Canada trade agreements apply to this requirement.**

**Comprehensive Land Claims Agreements (CLCAs) do not apply as all the goods and services shall be delivered in regions not covered by Land Claim Agreements.**

Cette demande de soumissions est une soumission du besoin décrit dans la demande de soumissions numéro R000091552 en date du 12 Juillet 2021 avec une date de clôture des soumissions de 30 Juillet 2021 à 14 h.

Pour rappel, veuillez noter que pour qu'une soumission soit déclarée conforme, toutes les exigences obligatoires doivent être respectées..

\*\*\*\*\*

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a besoin d'un routeur Cisco pour mettre à niveau son installation actuelle à un emplacement dans la région de la capitale nationale (RCN). Le MDN mettra à niveau le service à certains endroits et devra conserver le même fournisseur avec une capacité de débit améliorée.

Le matériel doit provenir de Cisco et doit prendre en charge Cisco IOS en raison des équipements voisins, des analyses personnalisées et des mécanismes de génération de rapports et de gestion actuellement en place. Il ne devrait y avoir aucun autre fournisseur de substitution pour cet approvisionnement en raison de l'interopérabilité avec l'infrastructure de réseau actuelle.

Les accords commerciaux du Canada s'appliquent à cette exigence.

Les accords sur les revendications territoriales globales (ERTG) ne s'appliquent pas car tous les biens et services doivent être livrés dans des régions non couvertes par les accords sur les revendications territoriales.